**Swiss Confederation** 

## 55ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

## Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur l'Ukraine

Genève, le 18 mars 2024

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son travail et lui réitère son soutien.

Nous exprimons notre vive préoccupation face à la situation humanitaire et des droits de l'homme en Ukraine, en particulier compte tenu des informations faisant état de violations systématiques et à large échelle des droits de l'homme et du droit international humanitaire par la Fédération de Russie.

Nous sommes particulièrement inquiets des conclusions de la Commission d'enquête qui relève une pratique répandue de détention illégale de civils dans les zones contrôlées par les forces armées russes et qui décrit les graves conditions de détention. La Suisse exige la libération immédiate de tous les civils et toutes les civiles détenus illégalement.

En outre, nous demandons que les pratiques de torture sur des civils et des prisonniers de guerre cessent immédiatement et que les responsables de ces crimes soient traduits en justice.

Nous saluons et soutenons le plaidoyer de la Commission d'enquête consistant non seulement à renforcer la redevabilité pour les crimes commis mais aussi à mettre en avant les besoins et les droits des victimes de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Mesdames et Messieurs,

Quelles seraient les mesures les plus importantes à prendre pour garantir que les processus de redevabilité soient basés sur une approche centrée sur les victimes ?

Je vous remercie.